

Le tri sélectif..... Les bons réflexes



EN VRAC

Poubelles jaunes

Les bouteilles, les bouchons les emballages en plastique
Les boîtes de conserves, les contenants en aluminium
Le papier, journaux, magazines
Le carton **plié à plat**
Le polystyrène



Séparez vos déchets par matières

Ne pas rincer vos déchets

Imbriquez seulement les déchets de même nature

Videz les bouteilles Y laisser les bouchons en plastique

Enlever le plastique autour des publicités

SACS POUBELLE FERMES

Poubelles noires ou bordeaux

Les déchets alimentaires
Les déchets non triables



COMPOSTEUR

Les déchets alimentaires Les petits déchets végétaux

Toutes informations complémentaires sur le composteur sur les sites du Sictom : <https://sictom-sud-est-gers.blogspot.com> et de Trigone : <http://www.trigone-gers.fr>



- 1/3 de biodéchets dans votre poubelle

POULES

Les déchets alimentaires

Toutes informations complémentaires sur la réservation de deux poules sur le site de Trigone : <http://www.trigone-gers.fr>

Ce sont des poules noires de Gascogne qui vous seront proposées



- 12 kg de déchets par mois

COLONNE A VERRES

Les bouteilles et bocaux en verre



- 40 kg de publicité par an



Contrairement à ce que l'on pense, le logo «Point Vert» n'indique pas que le produit est recyclable ou recyclé. Il indique que le producteur ou l'importateur a payé sa cotisation auprès d'un organisme agréé



Vous ne souhaitez plus recevoir la publicité non adressée, placez sur la boîte aux lettres un autocollant distribué par TRIGONE. Disponible en mairie.